

Février  
2014

# BULLETIN TECHNIQUE

## Légumes Bio



### CONSEILS DE SAISON

#### Contexte climatique :

En Midi – Pyrénées et comme l'an passé, de nombreuses parcelles sont gorgées d'eau ce qui entraîne des retards d'implantation des cultures. On constate également des remontées d'eau sous les tunnels (65, 31). Il est indispensable d'attendre que les terrains soient correctement ressuyés pour faire les travaux du sol sinon le risque de semelle, de lissage et de compaction sera important. Il sera préférable de décaler les dates de semis/plantation plutôt que de planter dans de mauvaises conditions. D'autre part sur les terres limoneuses, on constate en surface une croûte de battance liée aux précipitations conséquentes.

Les températures relativement douces, le manque de luminosité augmentent le risque de maladies fongiques, notamment sous tunnels.

Aérer les tunnels

### FRAISE

#### NETTOYAGE

Éliminer les vieilles feuilles, les sortir et les détruire car c'est un lieu de refuge des acariens. Profitez de cette opération pour repérer la présence d'araignées.

#### Ravageurs :

Détruisez les mauvaises herbes car elles servent de refuge aux ravageurs.

#### Phytophthora :

Les années avec des hivers et printemps froids et humides sont plus favorables.

Il vaudra mieux privilégier les systèmes à planches plus drainant et où le sol se réchauffe plus vite. Il y a aussi des sensibilités variétales

#### FRAISE SOUS GRAND TUNNELS

##### POLLINISATION :

Pensez à une meilleure pollinisation dans les tunnels en utilisant des ruches de bourdons. La période durant laquelle une fleur de fraisier peut être pollinisée efficacement est très courte, soit de 5 à 7 jours.

Installer les ruches à l'intérieur du tunnel, au centre, ouverture côté soleil levant, légèrement surélevée ( ne pas suspendre, elle doit rester stable), et abritée par une plaque de polystyrène pour éviter les températures trop importantes. Laisser les bourdons s'acclimater pendant un certain temps avant d'ouvrir les trous d'envol

##### IMPLANTER LORSQU'IL Y A SUFFISAMMENT DE FLEURS

#### Botrytis :

Les conditions climatiques sont favorables à son développement. Aérer.

#### Aération :

Ne pas hésiter à aérer afin de créer une circulation d'air. Ceci est indispensable pour éviter des températures élevées néfastes à la qualité du pollen et à l'activité des bourdons. Cela permet aussi de diminuer les risques de botrytis.

### Contacts

**Chambre d'Agriculture 81**  
Gérard ASSIE Port. : 06. 84.63.97.08

**Chambre d'Agriculture 82**  
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

**CIVAM Bio 09**  
Delphine DA Costa Port. : 06.49.23.24.44

**Chambre d'Agriculture 31**  
Laurence ESPAGNACQ Port. : 06.74.05.27.49

**Chambre d'Agriculture 65**  
Thierry MASSIAS Port. : 06.07.70.61.58

**Chambre d'Agriculture 47\***  
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

**BIO82 \***  
Justine Carré Port. : 06.12.51.10.86

## PRODUCTION DE PLANTS

On observe que les plants sont longs à se développer. Le manque de luminosité n'est pas préjudiciable à la germination mais, dès le début de la germination, il faut de la lumière pour éviter que le plant file ou s'étirole.

L'utilisation de perlite, de sable blanc ou de vermiculite en sous-poudrage sur les mottes permet, en maintenant la graine en place, de favoriser la germination en réfléchissant la lumière tout en limitant le dessèchement superficiel de la motte

Rappel : Les graines de légumes fruits ont des températures optimales de germination élevées, de 22° à 24 °C.

Pour d'autres légumes, comme par exemple les salades, les températures optimales sont plus basses : 18 à 20 °C.

### Température de l'eau d'arrosage des plants :

Eviter les excès d'humidité. Ne pas arroser le soir.

Attention de ne pas arroser les semis et les plants à l'eau froide (température inférieure à 15 °C).

Rentrer le tuyau d'arrosage dans la serre de semis et arroser avec de l'eau à température suffisante pour éviter les chocs thermiques qui provoquent des fontes de semis et le développement de pythium ou phytophtora.

## SALADE sous abris

### Botrytis-Sclérotinia-mildiou

Les conditions météorologiques relativement douces et humides avec un déficit d'ensoleillement sont assez favorables au développement du mildiou pour les plantes conduites en aspersion : bien aéré les abris.

Une forte humidité sous paillage et des températures douces favorisent également le développement de sclérotinia. *Source photos : D.Da Costa/M.Lepage*



Photo de sclérotines



Botrytis sur laitue

## PLANTATIONS SOUS ABRIS

Restons vigilants et gardons à l'esprit de toujours éviter d'implanter des cultures légumières dans des sols trop froids ou trop humides.

Il est important de contrôler la température du sol avant plantation. Dans un tunnel comme en plein champ, elle devrait être supérieure à 13°C ( et plus pour les cultures de melon, aubergine et poivron). Un paillage au sol installé quelques jours avant (10 à 15 j) favorise le réchauffement du sol, en ayant fait le plein d'eau avant.

**Attention** aux fortes hygrométries ; si cette dernière est supérieure à 80 % dans un tunnel : des risques botrytis existent.

## PLANTS DE POIVRONS ET D'AUBERGINE

### PREPARATION DES PLANTS :

La température d'élevage sera de 16°C la nuit. La température d'aération sera de 25 °C.

**Éviter l'irrigation avec de l'eau froide (inférieure à 15 C).**

Effectuer un repiquage au stade première feuille vraie.

Ecarter les plants dès le stade 3 à 4 feuilles.

**LA PLANTATION SE FERA AU STADE 5 FEUILLES.**

## AIL

La levée de la culture est homogène. Les conditions asphyxiantes liées aux fortes précipitations commencent à gêner la croissance végétative des plantes, surtout dans les bas de pente. Certaines plantes commencent à jaunir. Un temps sec et ensoleillé devrait remédier à ces problèmes.

## MELON

Température de semis à la levée : 25 °C.

Température d'élevage en journée : 20 °C.

Ne pas descendre en dessous de : 16 °C

Avoir un maximum de lumière pour éviter l'étiollement. Aérer les pépinières de façon à réduire l'humidité et écrêter les hautes températures.

Sous les abris (plantations de mars), il est conseillé de mettre en place des plants greffés sur courge (résistance Fom 1-2 et verticilliose). La conduite sera adaptée par rapport à des melons "francs".

## LA COUVERTURE DES CULTURES COMME MOYEN DE PROTECTION CONTRE LES INSECTES

En production de légumes biologiques de plein champ un des moyens les plus efficaces pour la protection contre les insectes reste mécanique et basé sur l'utilisation de filets.

Les voiles de forçage type P17 sont efficaces contre la majorité des insectes nuisibles, cependant leur utilisation entraîne une élévation des températures au niveau des cultures provoquant :

- des développements trop importants des tiges (étiolement) et du feuillage au détriment des racines,

- des conditions favorables au développement de maladies : chaleur + humidité

Leur solidité est inférieure aux autres types de filets et leur prise au vent plus forte.

Pour les cultures de printemps (melons en particulier), ces bâches agro - textile utilisées pour le forçage remplissent un rôle de protection contre les pucerons vecteurs de viroses. Dès l'apparition des fleurs il faut assurer une aération afin d'assurer une bonne pollinisation.

Pour lutter contre la majorité des insectes le choix doit se faire parmi des produits moins thermiques.

Vous trouverez ci dessous un tableau synthétique regroupant les caractéristiques de quelques produits du commerce. Les prix sont donnés à titre indicatif et les largeurs peuvent varier d'un fabricant à l'autre

La pose des filets doit être réalisée en fonction des risques (vols de mouches), détection de présence (aleurodes) ou dès la levée (altises).

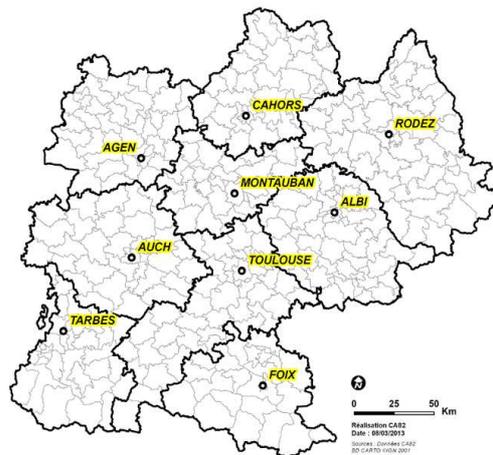
Type de filet (Fabricant)	Bioclimat	Filclimat (Filpack)  F 1070 (Diatex)	Bio 17 (Filpack)  F 518 (Diatex)  Filbio PA 317 (Texinov)	PE 30/24 (Diatex)
Constituant de base	PE HD Stab UV	PE HD Stab UV	Polyamide	PE HD Stab UV
Dimension des mailles	1,22 *1,9 mm	Tricoté	850 µ	950 – 850 µ
Largeurs disponibles en m	8 – 12 – 14 - 16	2 – 4 – 6 – 8 – 6 - 10 – 12 – 14	1,1 – 1,65 – 2,2 – 3,3 – 4,2	2,15 – 4,3 – 6,4
Ombrage	15 %	12 %	10 %	
Poids g / m2	45	37	17 - 18	75
Prix HT / m2	0,6 €	0,35 à 0,40 €	0,45 – 0,5 €	0,75 €
Durée de vie	3 – 4 ans	4 – 5 ans	1 – 2 ans	4 – 5 ans
Usages	Mouches du chou, de la carotte, altises	Mouche du chou	Mouches du chou, de la carotte, altises et aleurodes	Mouches du chou, de la carotte, altises et aleurodes

## Journée légumes bio Ctifl – ITAB ,Centre de Balandran le mardi 4 mars 2014

**Lieu :** Centre de Balandran ,751 Chemin de Balandran, 30 127 Bellegarde

**Contact :** Tél. 04 66 01 10 54 - Fax 04 66 01 62 28 e. mail : pascal@ctifl.f

**Programme :** <http://www.itab.asso.fr/downloads/actus/invit-rencontres-ctifl-itab-4mars.pdf>



Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :  
- La DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>  
- La CRAMP : <http://www.mp.chambagri.fr/-Bulletin-Sante-du-vegetal-.html>

*N'hésitez pas à les consulter.*



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

61 allée de Brienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7

[www.haute-garonne.chambagri.fr](http://www.haute-garonne.chambagri.fr)

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.  
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Avec la participation financière de :



